

LA LETTRE

DU SCOT VALLÉE DE L'ARIÈGE

N°6 NOVEMBRE 2017

« En 2015, les élus du SCoT de la Vallée de l'Ariège se dotaient d'une stratégie d'aménagement durable du territoire. Forts de cette expérience, nous avons décidé de renforcer cette feuille de route commune à travers deux nouveaux Plans d'actions. »

Climat, Air, Énergie, Mobilités Durables, Dessignons ensemble un avenir commun

Au niveau national, nos villes et villages sont responsables de plus de 75 % de la consommation d'énergie et de 80 % des émissions de gaz à effet de serre en raison de la production d'énergie, de la circulation, de l'industrie et du chauffage.

Le réchauffement climatique est désormais une réalité. Pas un jour ne passe sans que les médias ne se fassent l'écho des conséquences parfois dramatiques liées à ce phénomène et ses conséquences locales.

Nos territoires doivent pour cela se saisir de nouveaux outils afin de construire une démarche territoriale de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets, inscrite dans une politique de développement local.

Compte tenu de l'importance des enjeux et de l'ampleur de la mobilisation, le territoire du SCoT de la Vallée de l'Ariège se devait de proposer deux plans d'actions renforcés à son échelle. C'est tout l'objet du Plan Climat-Air-Énergie Territorial et du Plan Global de Déplacements que nous allons construire ensemble d'ici 2018.

À terme, nous sommes convaincus que cette politique de respect des conditions environnementales et de maîtrise de l'énergie portera ses fruits et qu'elle se traduira par un nouvel élan pour notre territoire, notamment en termes de développement économique et de création d'emplois.

Plan Climat-Air-Énergie :

faire de notre Vallée, un Territoire à Énergie Positive

Dans le prolongement des objectifs des lois Grenelle, les élus du SCoT ont souhaité se doter d'un document-cadre commun en matière de politique énergétique et climatique, au travers d'un Plan Climat-Air-Énergie Territorial. À la fois stratégique et opérationnel, ce nouvel outil se veut être la pierre angulaire d'une solidarité territoriale renforcée.



PLAN CLIMAT

Vallée de
l'Ariège

UN NOUVEAU CONTEXTE NATIONAL AUX CONSÉQUENCES LOCALES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les intercommunalités de plus de 20 000 habitants sont tenues d'élaborer un Plan Climat-Air-Énergie Territorial, aussi connu sous l'acronyme « PCAET » ou encore « Plan Climat ». C'est pourquoi, les élus du SCoT de la Vallée de l'Ariège ont souhaité mutualiser leurs moyens, en s'engageant au sein d'une démarche commune.

Réglementairement, seules les intercommunalités des Portes d'Ariège-Pyrénées et du Pays Foix-Varilhes sont soumises à l'obligation de se doter d'un Plan Climat d'ici le 31 décembre 2018. La Communauté de communes du Pays de Tarascon s'est quant à elle, volontairement jointe à la démarche de projet.

Dans le cadre des compétences qu'elles exercent, les collectivités et leurs partenaires doivent, plus que jamais, s'impliquer dans une démarche visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette démarche s'inscrit dans le Plan Climat régional, en cours de déploiement par la Région au travers de la stratégie « REPOS » (Région à Énergie POSitive).

Le Plan Climat est ainsi le nouveau document-cadre local, engageant les acteurs du territoire, dans un programme d'actions visant à lutter contre le changement climatique. L'action locale, aussi modeste soit-elle face à un enjeu d'importance planétaire, est tout de même salutaire dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, principale cause de réchauffement climatique. Plus que jamais, chaque geste compte.





DES OBJECTIFS RÉGIONAUX: LA STRATÉGIE « REPOS »

Au travers du scénario « Région à Énergie POSitive » présenté en juin 2017, la Région Occitanie veut atteindre 100 % d'énergies provenant des productions renouvelables ans la consommation énergétique locale en 2050.

Cette part ne s'élève en 2015 qu'à 19,4 %, préfigurant les efforts collectifs qu'il est nécessaire de mettre en place dès à présent. Cette ambition régionale nécessite de mettre en mouvement les acteurs locaux et d'inscrire la transition énergétique comme enjeu transversal à l'ensemble des politiques sectorielles : habitat, économie, équipements et services, mobilités.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE

Le coût de l'énergie ne cesse de croître de pair avec une augmentation de la précarité énergétique des ménages et des acteurs économiques, toujours plus marquée.

Le changement climatique rend les territoires de plus en plus vulnérables : augmentation des températures moyennes, phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus importants, sécheresses, risque d'inondation plus prégnant

Améliorer l'efficacité énergétique, valoriser nos potentiels de productions locales, optimiser les réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, engager des actions de maîtrise de la demande en énergie et de lutte contre la « fracture énergétique » : tels sont les premiers enjeux de la stratégie locale appelée à être déployée.

Plus d'informations

LE LABEL TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS) a pour objectifs la réduction des consommations énergétiques d'une part, et l'augmentation de la production d'énergies renouvelables d'autre part. Cette démarche vise à l'horizon 2050, à faire de la Vallée de l'Ariège, **un Territoire 100 % Énergies Renouvelables, tant sur la production que sur la consommation d'énergies locales.**

Vous pouvez vous rendre sur le site national des Territoires à Énergie Positive :
www.territoires-energie-positive.fr

UN PLAN CLIMAT AMBITIEUX

Ce Plan Climat se veut être innovant. Les élus du SCoT se donnent ainsi comme objectif de faire de la Vallée de l'Ariège un Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) d'ici 2050. Plusieurs champs thématiques devront être abordés tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la réduction de consommation et la maîtrise de l'énergie, la qualité de l'air, etc.

Dès cet automne, le Plan Climat entrera dans une phase de co-construction au travers d'un diagnostic territorial partagé. L'objectif sera de produire un état des lieux des enjeux propres au territoire, base de la stratégie en matière de sobriété énergétique et de déploiement des énergies renouvelables. Ces travaux s'achèveront vers un programme d'actions décliné par intercommunalités.

Tout au long des phases de co-élaboration du Plan Climat, une attention particulière sera apportée à la concertation avec les partenaires institutionnels, énergéticiens, acteurs socio-économiques, membres de la société civile et habitants. Il est primordial de s'impliquer collectivement dès aujourd'hui pour participer aux bons changements de comportement.

Pour ce faire, le Syndicat de SCoT s'est doté d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en qualité de l'ARPE Occitanie.

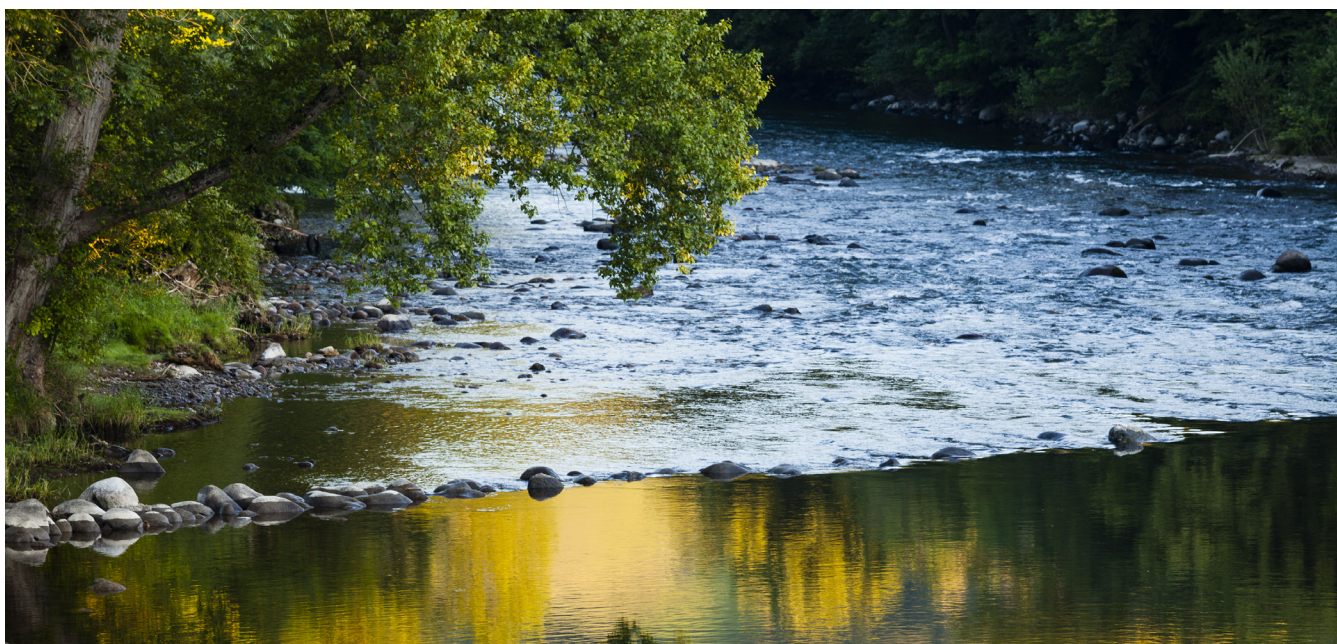
DES ACTIONS TRANSVERSALES

Le Plan Climat aura des incidences sur des domaines variés. En effet, les trois thématiques énergie, air et climat sont abordées de façon spécifique.

■ L'énergie est un vaste domaine dont les actions du Plan Climat seront répercutées à la fois dans la rénovation énergétique des bâtiments (meilleure isolation, optimisation des moyens de chauffage, etc...) qui induit une réduction des consommations et dépenses énergétiques, mais aussi dans le développement de nouvelles énergies renouvelables locales.

■ Le thème de l'air n'est pas en reste. En effet, l'amélioration de la qualité de l'air est un élément essentiel des Plans Climat. L'identification des principaux polluants de l'air locaux permettra d'agir en conséquence pour ces nuisances atmosphériques. D'une part, l'air intérieur sera assaini grâce aux nouvelles techniques de rénovation thermique et de ventilation. D'autre part, l'air extérieur verra sa pureté optimisée grâce aux actions mises en place concomitamment dans le Plan Déplacements.

■ Côté climat, une estimation des potentiels de séquestration du CO² dans les sols et les forêts, sera produite. De même, la connaissance de la vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique permettra de mieux s'y adapter.



Le Plan Global de Déplacements :

un outil au service de la maîtrise des déplacements

Parce que la mobilité représente un enjeu majeur d'attractivité du territoire, les élus du SCoT ont décidé de lancer une démarche volontaire d'élaboration d'un Plan Global de Déplacements, afin de se doter d'une stratégie locale.



POURQUOI UN PLAN GLOBAL DE DÉPLACEMENTS A L'ÉCHELLE DU SCOT ?

Depuis 1996, le législateur a imposé la planification des déplacements pour les territoires de plus de 100 000 habitants dans un dossier très formalisé : le plan de déplacements urbains. Si les territoires de plus petite échelle ne sont pas soumis à cette obligation, il n'en reste pas moins qu'ils ont la possibilité, eux aussi, de s'engager dans une démarche volontaire de planification des déplacements.

C'est ce que les élus du SCoT de la Vallée de l'Ariège ont décidé de faire en lançant l'élaboration d'un Plan Global de Déplacements. L'objectif prioritaire est de maîtriser les déplacements effectués en voiture particulière en impulsant de nouvelles formes d'éco-mobilités. Pour ce faire, ce document-cadre va permettre de faire un diagnostic précis des pratiques et besoins de mobilité en cours sur le territoire, mettre en exergue les évolutions souhaitables et définir un programme d'actions à mettre en œuvre.

UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉS DURABLES D'ICI 2018 : UN GAGE D'OPÉRATIONNALITÉ

En pratique, cette étude se veut être très opérationnelle avec des premières actions de mise en œuvre amorcées dès 2019. L'objectif est clairement assumé, répondre aux besoins de mobilités tout en :

- Promotionnant le réflexe « mobilité durable »,
- Favorisant le report vers des modes de déplacements durables,
- Concourant à la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, liés aux déplacements de personnes et de marchandises, enjeu prioritaire du Plan Climat.

Pour ce faire, le Syndicat de SCoT s'est doté d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en qualité de l'AUAT, l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse aire métropolitaine.

L'enquête grand public : votre mobilité nous intéresse

Connaître les habitudes de déplacements des habitants du territoire de la Vallée de l'Ariège d'aujourd'hui pour mieux appréhender la mobilité de demain.

UNE VASTE ENQUÊTE MOBILITÉ ACCESSIBLE EN LIGNE

Afin de mieux cerner les habitudes de déplacements des habitants de la Vallée de l'Ariège, une vaste enquête va être lancée dès novembre 2017. Accessible en ligne, tous les habitants et forces vives du territoire qui le souhaitent peuvent y contribuer.

Que vous soyez étudiants, seniors, actifs, sans activité professionnelle, jeunes scolaires... venez nous décrire vos **habitudes de déplacement** : où vous déplacez-vous ? pourquoi vous déplacez-vous ? et surtout comment ?

Simple et rapide, anonyme et gratuite, en quelques clics, venez nous parler de vos habitudes de déplacements en remplissant le questionnaire que vous trouverez à l'adresse suivante :

www.enquete.scot-vallee-ariège.fr

Votre participation conditionnera la réussite de cette démarche. Les résultats de cette enquête vous seront communiqués à la fin de l'étude via une note de synthèse téléchargeable sur notre site internet dès le printemps 2018.

Pour accéder à l'enquête en ligne,
rendez-vous sur notre site internet

WWW.SCOT-VALLEE-ARIEGE.FR

ou en flashant directement

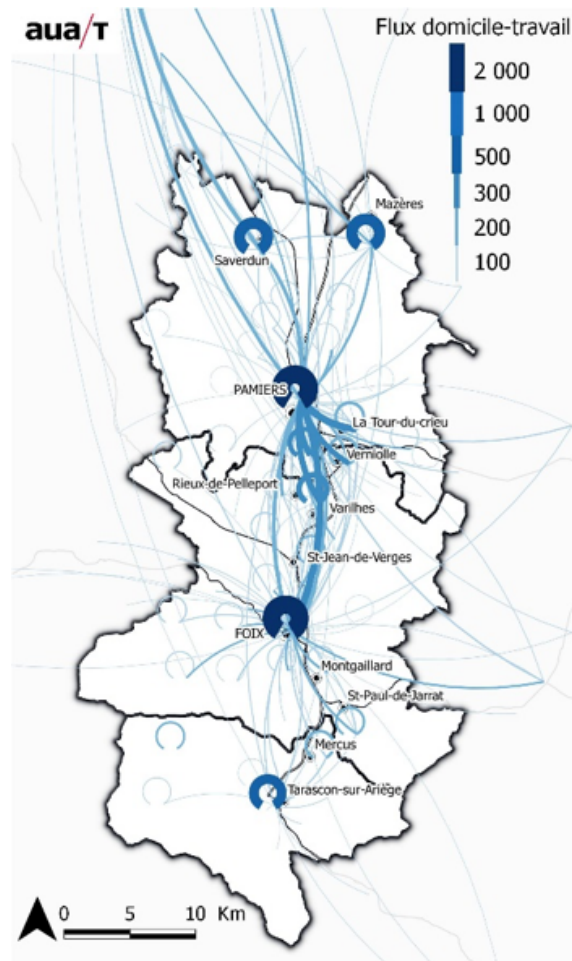


QUELS SERONT LES APPORTS DE L'ENQUÊTE ?

En participant à ce sondage, vous prenez part à une meilleure compréhension de votre territoire ce qui permettra de faire des choix éclairés afin d'améliorer la mobilité de tous au quotidien. Vos contributions vont nous permettre d'adapter notre action à vos besoins.

Les objectifs de l'enquête grand public :

- dresser un portrait du territoire,
- établir un état des lieux des besoins en mobilité actuels et à venir,
- mieux connaître les principaux flux de déplacement, les modes de transport utilisés...



Un Plan Climat et Un Plan Déplacements : une co-production mise en synergie

Engager un Plan Climat couplé à un Plan Déplacements, c'est rendre effectif les choix de demain. L'inversion de nos pratiques et comportements induit l'expertise de l'ensemble des forces vives du territoire.

Le changement climatique entraîne l'émergence de nouvelles menaces pour le tissu d'acteurs locaux mais également l'apparition de nouvelles opportunités. Ces enjeux nous incitent à innover et à créer un nouveau modèle de développement intégré. Cette démarche doit être largement partagée, concertée, et enrichie par les apports de chacun. L'association du plus grand nombre se fera donc au travers de registres de concertation mis en place aux sièges du Syndicat de SCoT et des intercommunalités, de réunions publiques, d'ateliers de travaux avec les Conseils de développement locaux et à travers l'enquête sur les habitudes de déplacements.

Le Syndicat de SCoT met en place dès aujourd'hui des E-Registres de concertation :

Relatif au Plan Climat par le biais de l'adresse :

PCAET@SCOT-VALLEE-ARIEGE.FR

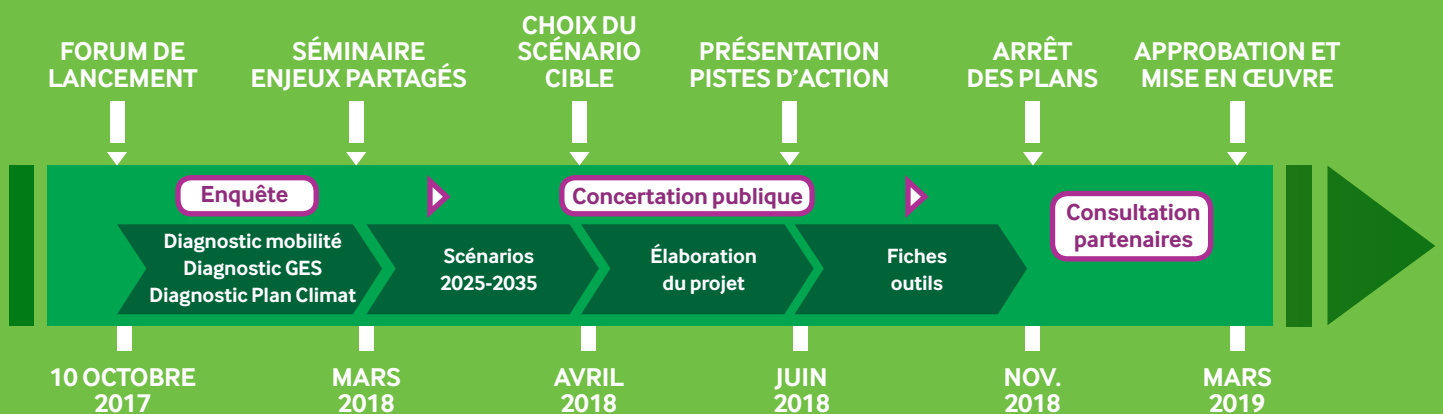
Relatif au Plan Déplacements par le biais de l'adresse :

MOBILITES@SCOT-VALLEE-ARIEGE.FR

N'hésitez pas à nous adresser dès aujourd'hui, vos contributions, vos doléances ainsi que vos propositions. Votre connaissance des enjeux de proximité nous intéresse.



LES GRANDES ÉTAPES DE RÉALISATION DES PLANS CLIMAT ET DÉPLACEMENTS



Une animation SCoT renforcée au service des territoires

Pour accompagner ces démarches, l'équipe projet s'est dotée d'un binôme Élu – Technicien permis par le recrutement de deux nouveaux collaborateurs, récemment intégrés au sein de notre pool technique, Muriel Giraud et Vincent Cabot.

LA CONDUITE POLITIQUE DE LA STRATÉGIE SCOT VALLÉE DE L'ARIÈGE

ROGER SICRE



Président du SCoT de la Vallée de l'Ariège en charge du Projet Territorial SCoT et garant de la cohérence entre les futurs Plan Climat et Plan Déplacements.

NUMEN MUNOZ



Président de la Commission Mobilités, en charge de l'animation du Plan Déplacements.

LOUIS MARETTE



Président de la Commission Environnement, en charge de l'animation du Plan Climat.

L'INGÉNIERIE TECHNIQUE RENFORCÉE

AMANDINE COUREAU



Directrice du SCoT – Chef de Projet Planification / Urbanisme.

NELLY NOGER



Assistante de gestion, en charge de l'Administration Générale.

MURIEL GIRAUD



Chargée de Mission Mobilités Durables, en charge de l'animation du Plan Déplacements.

VINCENT CABOT



Chargé de Mission Climat-Air-Énergie, en charge de l'animation du Plan Climat.